

INSTITUT CONGOLAIS DES DROITS DE L'HOMME, ICDH/Sud Kivu

Monitoring Electoral du 1 avril 2023

L'accès aux Centres d'Inscriptions (CI), obstacle majeur pour les personnes en situation d'handicap au Sud Kivu, RDC handicapées

L'ong INSTITUT CONGOLAIS DES DROITS DE L'HOMME, ICDH au Sud Kivu dénonce la «discrimination» dont sont victimes les marginalisés(Pygmées, les Personnes en situation vivants avec Handicap, les albinos, les personnes de 3^{ème} âge,...) lors de l'opération de l'enrôlement des électeurs dans toute la province Sud Kivu depuis le 16 février 2023, date du début de l'enrôlement des électeurs dans l'Aire Opérationnelle 3(AO3)

Pour les handicapés physiques par exemple, l'accessibilité aux bureaux n'a pas été prise en compte pendant la cartographie électorale de la CENI au Sud Kivu, déplore le Coordinateur Provincial de l'ICDH/Sud Kivu, Monsieur BALAGIZI Laurent au cours de point de presse tenu ce samedi 1 avril 2023 à Bukavu au Sud Kivu

Pour Mr NURU Gilbert, handicap moteur, la majorité des centres d'Inscriptions dans la ville de Bukavu sont dans des salles des classes ou Centres Hospitaliers sur des collines ou dans des vallées, pour y arriver, on doit descendre ou monter des longs escaliers(le Centre d'Inscription d'EDAC/ISGEA), d'autres dans des salles des classes en Etage(Institut Saint François Xavier de Kadutu). Pour accéder au Centre d'Inscription de l'Institut BYA'ENE dans la Commune d'IBANDA, les PVH à mobilités réduites doivent traverser une rivière d'au moins 3 mètres sans pont ni gardes fous ; les PVH n'ont accès facile dans des tels Centres.

Pour Mme BITA, Présidente des Femmes Aveugles du Sud Kivu : *«On n'a pas trouvé des rampes devant les bureaux. On n'a pas vu la chaise roulante à des Centres d'Inscriptions. Pour les sourds, on n'a pas vu les interprètes pour leur faciliter la tâche afin de bien donner leurs identités. Et pour les aveugles, il n'y a avait pas la présence de guide»*, a regretté Mme BITA

D'après elle, le manque de moyens facilitant l'accès des PVH aux centres d'inscriptions (CI) a négativement affecté l'enrôlement de cette catégorie de personnes dans toute la ville de Bukavu particulièrement dans la province du Sud Kivu généralement.

Pendant cette opération d'enrôlement au Sud Kivu depuis le 16 février 2023, les personnes vivant avec handicaps dénoncent les mauvais traitements leur infligés aux seins des centres d'enrôlement dans la ville de Bukavu par les Membres des Centres d'Inscriptions(MCI) ou par les Agents de l'ordre(Policiers). Pour la plupart d'entre eux, les privilèges prévus dans la loi électorale ne sont pas prises en considération par les agents de la CENI commis dans des

centres d'inscription. Ils se sont exprimés ce samedi 1 avril 2023 au cours du Cadre d'Echange sur le Processus électoral entre les PVH, les Peuples Autotchones, les Déplacés des guerres et la organisé par le CENI/Sud Kivu à Bukavu

Mme MODESTINE, une femme PVH à mains amputées et une nane de son Etat Physique, indique que les marginalisés(PVH et autres) sont mal accueillis dans les centres d' enrôlement. La disposition des centres n'est pas accessible ou adapté pour les handicapés moteurs. Mme MODESTINE déplore notamment la non-représentation des personnes vivant avec handicap parmi les agents recrutés pour les opérations d'inscription et d' enrôlement des électeurs . « *On nous fait beaucoup trainer quand nous arrivons pour nous faire enrôler. En plus, parmi les opérateurs d'identification et d' enrôlement, il n'y a pas d'handicapés. Il n'y a aucun handicapé président d'un centre. Nous avons constaté le manque d'inclusion dans le recrutement organisé par la CENI. Et pourtant lors des offres , les handicapés postulent aussi. Mais très peu sont retenus ! C'est tout simplement de la discrimination* ».

Les aveugles se plaignent du manque des machines adaptées

De son côté, KIZA Norbert est aveugle. Il dénonce le manque d'outils permettant à cette catégorie de personnes d'exercer leurs droits de vote. « Malgré qu'on parle de la non-discrimination des personnes vivant avec handicap, nous les aveugles, nous sommes discriminés. L'État ne disponibilise pas au sein des centres, des machines adaptées à notre état. N'est-ce pas une forme de discrimination ? » S'interroge-t-il.

Les personnes malvoyants, malentendants, handicapés moteurs, personnes vivant avec albinisme et nanisme sans oublier les peuples autochtones a promis Mr NURU GILBERT de se faire enrôler massivement, afin de voter aux prochaines Elections en RDC, mais aussi se faire élire pour défendre la cause des personnes avec handicap et autres personnes vulnérables dans les institutions notamment aux conseils communaux et aux assemblées nationale et provinciale.



ICDH/Sud Kivu invite la commission électorale nationale Indépendante (CENI/RDC) à corriger «ces formes de discrimination» aux prochaines élections prochaines en vue de promouvoir l'intégration des marginalisés dans le processus électoral. Par ailleurs, cette structure citoyenne exhorte au personnel des centres d'identification le strict respect des procédures d'identification et d'enrôlement. Dans cet angle, les personnes de 3e âge et vivant avec handicap constituent la priorité.

A titre de rappel, pour organiser le monitoring quotidien de divers cas de violations des droits de l'homme surtout en cette période électorale, les ongs des droits de l'homme dont ICDH au Sud Kivu ont recyclé un échantillon des jeunes et femmes défenseurs des droits humains outillés pour ce travail. Ces activistes sont appelés à surveiller l'opération d'identification et enrôlement des électeurs en cours pour s'assurer du respect des normes requises du en matière des droits humains.

Fait à Bukavu, le 1 avril 2023

KURHENGAMUZIMU BALAGIZI Laurent, Coordinateur Provincial de ICDH/Sud Kivu

Téléphones : +243892165235/+243978433455

Email : kbalagizi@gmail.com